

AVIS DE RÉUNION VALANT CONVOCATION

Les actionnaires de la société « LES EAUX MINÉRALES D'OULMES », société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams, sont convoqués, en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la société Holding Marocaine Commerciale et Financière « HOLMARCOM », sis à Casablanca, 20, rue Mostafa EL MAANI ainsi qu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à son issue, le :

Lundi 27 avril 2020 à 11h00

A l'effet de délibérer respectivement, sur les ordres du jour suivants :

I. Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Modification de l'article 16 des statuts de la société ;
2. Adoption, en conséquence, des statuts mis à jour ;
3. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

II. Assemblée Générale Ordinaire :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et les opérations réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
4. Approbation des comptes et opérations de l'exercice ; Affectation du résultat ;
5. Approbation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
6. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
7. Renouvellement du mandat d'un Administrateur de la société ;
8. Nomination de deux Administrateurs indépendants ;
9. Allocation de jetons de présence au Conseil d'Administration ;
10. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires peuvent assister à ces Assemblées sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant lesdites Assemblées, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Un actionnaire empêché d'assister à ces Assemblées peut s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ou par une personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront disponibles sur le site internet www.oulmes.ma conformément aux dispositions de la loi n° 17-95.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95.

Conformément à l'article 121 de la Loi 17-95, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander, par lettre recommandée adressée au siège social, l'inscription de projets de résolutions aux ordres du jour des Assemblées.

Cet avis ainsi que le texte des projets de résolutions seront publiés, conformément aux dispositions de la loi n° 17-95, sur le site internet www.oulmes.ma.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

PROJET DES RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 16 des statuts afin d'une part de modifier la durée du mandat des Administrateurs et d'autre part de mettre les statuts en conformité avec les nouvelles dispositions de la Loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, et notamment celles relatives aux administrateurs indépendants.

L'article 16 sera ainsi libellé comme suit :

« ARTICLE 16 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. (...)

Des administrateurs indépendants sont désignés en vue de siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société.

II. La durée des fonctions des Administrateurs nommés au cours de vie sociale est de 3 années au plus.

(...)

III. (...)

IV. Chaque Administrateur, autres que les administrateurs indépendants, doit être propriétaire (...)

Le reste sans modification ».

DEUXIÈME RÉSOLUTION

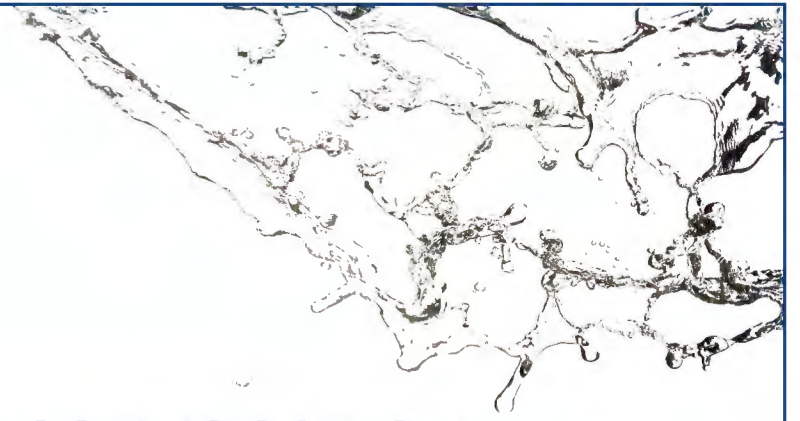
En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale approuve expressément et adopte les statuts de la Société ainsi modifiés.

Elle donne tous pouvoirs au Président Directeur Général pour les signer.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.





AVIS DE RÉUNION VALANT CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PROJET DES RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de **21.303.705,21 dirhams**.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit **21.303.705,21 dirhams**, au crédit du compte report à nouveau qui sera créditeur de **139.220.755,88 dirhams**.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95 sur la société anonyme, approuve chacune des opérations et conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de **Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI**, Administrateur de la société, arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Elle décide, conformément aux dispositions de la loi et des statuts, de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, conformément aux dispositions de l'article **41 bis** de la loi 20-19 modifiant et complétant la loi 17-95 sur la société anonyme,

- ▶ Madame Frannie A. LEAUTIER
- ▶ Monsieur Hamid BOUIDAR,

en qualité d'Administrateurs Indépendants pour une durée de trois (3) années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les Administrateurs soussignés déclarent accepter leurs fonctions. Ils déclarent en outre n'être frappés d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de leur interdire l'accès et l'exercice de leurs fonctions.

En conséquence, le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit :

- ▶ Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH
- ▶ Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI
- ▶ Madame Miriem BENSALAH épouse CHAQROUN
- ▶ Monsieur Mustapha FARIS
- ▶ Monsieur Abdeltif TAHIRI
- ▶ Madame Frannie A. LEAUTIER
- ▶ Monsieur Hamid BOUIDAR
- ▶ HOLMARCOM, représentée par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH
- ▶ OMI, représentée par Monsieur Karim CHIOUAR
- ▶ SANAD, représentée par Monsieur Abdelilah LAAMARTI
- ▶ ATLANTA, représentée par Monsieur Jalal BENCHEKROUN

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, des jetons de présence d'un montant brut de **1.700.000,00 dirhams**.

Il appartiendra au Conseil d'Administration de les répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)		
ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Actif Non Courant	1 540 710	1 514 999
Ecart d'Acquisition	8 502	10 203
Immobilisations en non valeur		
Immobilisations Incorporelles	13 877	11 143
Immobilisations Corporelles	1 498 223	1 476 901
Immobilisations Financières	20 069	16 708
Titres mis en équivalence		
Impôts Différés Actif	38	44
Actif Courant	1 115 060	836 934
Stocks et Encours	332 554	258 788
Clients et Comptes Rattachés	400 888	332 801
Autres Créances et Comptes de Régularisation	135 655	157 639
Valeurs Mobilières de Placement	58	58
Disponibilités	245 905	87 648
TOTAL DE L'ACTIF	2 655 770	2 351 933

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)		
PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres Part du Groupe	632 450	620 492
Capital	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980
Réserves	255 409	239 809
Résultat net de l'exercice	12 105	15 758
Ecart de conversion	-44	-56
Intérêts Minoritaires	11 158	10 213
Capitaux Propres assimilés		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Passif Non Courant	1 061 362	946 411
Emprunts et Dettes Financières	1 004 674	893 114
Impôts Différés Passif	45 988	48 207
Provisions durables pour risques et charges	10 700	5 089
Passif Courant	950 799	774 817
Fournisseurs et Comptes Rattachés	193 058	234 046
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	229 569	205 647
Autres provisions pour risques et charges	415	160
Trésorerie PASSIF	527 756	334 965
TOTAL DU PASSIF	2 655 770	2 351 933

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX							
(en milliers de dirhams)	CAPITAL	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Ecart de conversion	Total CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres consolidés au 31/12/2017	198 000	166 980	219 024	189 525	9 806	195	783 529
Affectation du résultat 2017			189 525	-189 525			-
Distribution par la société consolidante			-166 320				-166 320
Distributions versées aux minoritaires			-2 297		-1 879		-4 177
Variation de périmètre							-
Résultat consolidé 2018				15 758	2 386		18 145
Augmentation de capital							-
Ecart de conversion			-123		-100	-250	-473
Capitaux propres consolidés au 31/12/2018	198 000	166 980	239 809	15 758	10 213	-56	630 705
Capitaux propres consolidés au 31/12/2018	198 000	166 980	239 809	15 758	10 213	-56	630 705
Affectation du résultat 2018			15 758	-15 758			-
Distribution par la société consolidante							-
Distributions versées aux minoritaires					-1 165		-1 165
Variation de périmètre							-
Résultat consolidé 2019				12 105	2 290		14 395
Augmentation de capital							-
Ecart de conversion			-205		-180	12	-373
Différence d'ouverture			46				46
Capitaux propres consolidés au 31/12/2019	198 000	166 980	255 409	12 105	11 158	-44	643 608

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)		
Nature (en milliers de dirhams)	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 722 291	1 584 079
* Chiffre d'affaires	1 710 080	1 566 758
* Autres produits d'exploitation	12 211	17 321
CHARGES D'EXPLOITATION	1 643 782	1 511 998
* Achats consommés	645 889	573 460
* Charges externes	441 071	430 574
* Impôts et taxes	150 581	137 840
* Charges de personnel	225 896	199 671
* Autres charges d'exploitation	1 632	2 914
* Dotations d'exploitation	178 714	167 539
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	78 509	72 081
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-48 757	-37 313
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGRES	29 751	34 768
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	4 251	11 606
* Impôts sur les résultats	14 542	14 145
* Impôts sur les résultats différés	-2 214	4 904
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRES	21 674	27 325
* Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	-5 578	-7 480
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 700	1 700
* Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	14 395	18 145
INTERETS MINORITAIRES	2 290	2 386
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	12 105	15 758
Résultat par action en DH	6,11	7,96

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés consolidées	14 395	18 145
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	176 189	161 762
- Variation des impôts différés	-2 214	4 904
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-542	-585
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	5 578	7 480
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	193 406	191 706
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-136 677	-90 066
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	56 729	101 640
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-205 042	-306 470
Cession d'immobilisations	542	599
Incidence des variations de périmètre		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-204 499	-305 871
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	-1 165	-170 497
Emission de prêts nets des remboursements	3 135	2 960
Subvention d'investissement		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts nets des remboursements	111 560	366 766
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	113 530	199 230
Incidence des variations des monnaies étrangères	-293	-78
Variation de trésorerie nette	-34 534	-5 079
Trésorerie nette d'ouverture	-247 317	-242 238
Trésorerie nette de clôture	-281 851	-247 317

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



Building a better working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



L'instinct de la croissance
47 rue Allal Ben Abdallah
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.
Quartier industriel Bouskoura
Casablanca

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et de ses filiales (Groupe Les Eaux Minérales d'Oulmès) comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 643.608 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 14.395 KMAD.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe Les Eaux Minérales d'Oulmès constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 11 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
Casablanca
Tél: (212) 37 79 00 00 Fax: (212) 322 39 02 26

Hicham DIOURI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre de l'Association Grant Thornton
47, Rue Allal Ben Abdallah - Casablanca
Tél: (212) 52 54 46 00 Fax: (212) 52 52 28 46 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

NOTE 1 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (EMO), société anonyme au capital social de 198.000.000 de Dirhams, a été créée le 7 mars 1934 sous la dénomination « Compagnie Fermière des Eaux Minérales d'Oulmès-Etat » et dont le siège social est établi dans la zone industrielle de BOUSKOURA à Casablanca. Les Eaux Minérales d'Oulmès fait partie du groupe HOLMARCOM.

Les domaines d'activité des Eaux Minérales d'Oulmès couvrent le captage, la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eaux minérales naturelles plates (Sidi Ali et Ain Atlas) et gazeuses (Oulmès), la fabrication de préformes, ainsi que la mise en bouteille et la commercialisation d'eau de table (Bahia).

LEMO est présent également à l'international via sa filiale ETE opérant au Bénin.

NOTE 2 : RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A-PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse annuels.

B-MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

• Intégration globale (IG)

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

• Intégration proportionnelle (IP)

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

• Mise en équivalence (MEE)

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

C-PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Eau Technologie Environnement « ÉTÉ »	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMES DRINK DEVELOPMENT « ODD »	Extraire, fabriquer, importer, exporter, embouteiller, promouvoir et distribuer tout type de boissons	Intégration globale	100%	100%
ORANGINA MAROC	Promotion et distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food et Beverages	Mise en équivalence	34%	34%

ETE

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 ayant servi de base aux travaux de consolidations.

ODD

Oulmes Drinks Development, société créée au mois d'avril 2016 et détenue à 100% par les Eaux Minérales d'Oulmès, avec un capital de MMAD 30. La société a pour activité la fabrication et la distribution de tout type de boissons. Elle devrait constituer le fournisseur exclusif d'Orangina Maroc.

OM

Orangina Maroc, détenue par les Eaux Minérales d'Oulmès à hauteur de 34% depuis avril 2016. Elle a essentiellement pour objet le commerce, la promotion et la distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages.

D-CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD la monnaie de présentation.

E- DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

F-COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciels, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

G-RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

• Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

• Ecarts de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

• Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

• Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

• Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

• Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

H- RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

• Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable et tenant compte des intérêts intercalaires des emprunts servant à les financer. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

• Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.



ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE				
I Synthèse des masses du bilan				
(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019		
MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
			Emplois (c)	Ressources (d)
1 Financement permanent	1 478 812 102	1 330 384 051		148 428 051
2 Moins actif immobilisé	1 317 595 457	1 276 957 068	40 638 389	
3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	161 216 645	53 426 982		107 789 662
4 Actif circulant	851 798 860	731 105 667	120 693 194	
5 Moins passif circulant	414 703 192	430 999 048	16 295 856	
6 = Besoins de financement global (4-5) (B)	437 095 669	300 106 619	136 989 050	
7 = Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	-275 879 024	-246 679 637		29 199 388

II Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)					
Capacité d'autofinancement			197 508 737		14 774 265
- Distribution de bénéfices			197 508 737		181 094 265
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)					
Cession d'immobilisations incorporelles			3 913 470		3 822 096
Cession d'immobilisations corporelles			208 139		599 486
Cession d'immobilisations financières			3 705 332		3 222 610
Récupérations sur créances immobilisées					
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)					
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			300 000 000		420 000 000
EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)			501 422 207		438 596 360
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)					
Acquisition d'immobilisations incorporelles		197 134 044		278 670 318	
Acquisition d'immobilisations corporelles		1 554 465		2 374 417	
Acquisition d'immobilisations financières		189 398 140		276 052 133	
Acquisition d'immobilisations financières		6 181 439		243 769	
Augmentation des créances immobilisées					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			23 622 847		6 379 619
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)			393 632 545		345 049 938
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)			136 989 050		92 779 416
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE			29 199 388		767 006
TOTAL GÉNÉRAL			530 621 595		438 596 360

ÉTAT DES DÉROGATIONS		
Exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019		
INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RESULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES		
Exercice Clos au 31 décembre 2019		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RESULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation		
la prise en compte des intérêts sur emprunts dans le coût d'acquisition des immobilisations	Dans le cas exceptionnel d'un délai d'acquisition supérieur à un an, les frais financiers spécifiques de préfinancement se rapportant à cette période peuvent être inclus dans le coût d'acquisition de ces immobilisations ; avec mention expresse dans l'ETIC (A1).	2.120.256,26
la prise en compte des intérêts sur emprunts dans le coût de production des immobilisations	"Le coût de production réel et complet ne comprend pas, sauf conditions spécifiques de l'activité à justifier dans l'ETIC (A1) : • les frais d'administration générale de l'entreprise ; • les frais de stockage ; • les frais de recherche et développement ; • les charges financières. Néanmoins le coût de production des immobilisations peut comprendre le montant des intérêts relatifs aux dettes contractées pour le financement de cette production depuis le "" préfinancement "" spécifique jusqu'à la date normale d'achèvement de l'immobilisation ou de sa mise en service si elle est exceptionnellement antérieure à cette date"	2.557.896,95
Effectuer un plan d'amortissement prospectif prolongeant la durée d'amortissement de deux immobilisations suite à une opération de mise à niveau	Les méthodes d'amortissement retenues doivent être appliquées de façon constante d'un exercice à l'autre, à moins que des circonstances nouvelles ne justifient un changement (exemple : innovation technologique devant rendre rapidement obsolète un équipement installé). A la fin de l'exercice au cours duquel intervient la révision du plan d'amortissement, il y a lieu de faire mention de ce changement dans l'ETIC, en y indiquant ses motifs et son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats. (A3).	3.371.301,03
II. Changements affectant les règles de présentation"		
	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES								
(Montants en dhs)								
Exercice Clos au 31 décembre 2019								
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	63 666 183	23 622 847		2 368 400				89 657 430
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	63 666 183	23 622 847		2 368 400				89 657 430
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 624 738	1 554 465		3 282 387				27 461 589
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	22 624 738	1 554 465		3 282 387				27 461 589
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 621 400 165	189 398 140		107 900 168	30 000	975 802	113 550 955	2 804 141 716
* Terrains	48 325 324							48 325 324
* Constructions	456 865 541	14 575 603		6 147 718				477 588 862
* Installations techniques, matériel et outillage	1 913 254 911	66 642 437		100 060 708		975 802		2 078 982 254
* Matériel de transport	10 828 034	789 703						11 617 738
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	54 048 901	7 664 094		1 691 742	30 000			63 374 737
* Autres immobilisations corporelles Informatiques								
* Immobilisations corporelles en cours	138 077 453	99 726 303					113 550 955	124 252 801

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION									
(Montants en dhs)									
Exercice Clos au 31 décembre 2019									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
Eau Technologie Environnement "ETE"	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	5 438 400	55%	22 762 339	22 762 339	31/12/2019	25 236 654	4 989 555	1 439 422
OULMES DRINKS DÉVELOPPEMENT "ODD"	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller, promouvoir et distribuer tout type de boissons	30 000 000	100%	30 000 000	30 000 000	31/12/2019	12 250 672	-2 014 294	
ORANGINA MAROC	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller, promouvoir et distribuer tout type de boissons	22 000 000	34%	7 479 800		31/12/2019	-30 165 764	-16 454 556	
SÉNÉGAL WATER & BEVERAGES COMPANY SA	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller, promouvoir et distribuer tout type de boissons	3 107 105	100%	3 107 105	3 107 105	31/12/2019	3 107 105		
SOCIÉTÉ AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINÉRALES "SABEM"	Extraire, fabriquer, importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	10 124 299	55%	5 511 660	5 511 660	31/12/2019	10 124 299		
TOTAL		70 669 804		68 860 904	61 381 104		20 552 966	-13 479 296	1 439 422

TABLEAU DES PROVISIONS								
(Montants en dhs)								
Exercice Clos au 31 décembre 2019								
Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé		7 479 800						7 479 800
2 Provisions réglementées								
3 Provisions durables pour risques et charges								
SOUT TOTAL (A)		7 479 800						7 479 800
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie) (Clients et stocks)	67 781 988	1 673 971			838 772			68 617 187
5 Autres provisions pour risques et charges (Écarts de conversion)	695 470		543 151			695 470		543 151
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	68 477 458	1 673 971	543 151		838 772	695 470		69 160 338
TOTAL (A + B)	68 477 458	9 153 771	543 151		838 772	695 470		76 640 138

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2019						
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	10 023 192	4 558 041	5 465 151					
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	10 023 192	4 558 041	5 465 151					
DE L'ACTIF CIRCULANT	596 649 511		389 183 036	207 466 475	41 887 868	58 098 778	45 674 981	65 024 269
* Fournisseurs débiteurs	29 499 209		29 499 209		20 559 478			
* Clients et comptes rattachés	459 464 933		281 859 054	177 605 879	2 105 451		13 875 299	65 024 269
* Personnel	4 458 541		4 458 541					
* État	58 098 778		58 098 778			58 098 778		
* Comptes d'associés	6 691 831		6 691 831		6 691 831		6 691 831	
* Autres débiteurs	34 656 968		4 796 372	29 860 596	12 531 108		25 107 851	
* Comptes de régular Actif	3 779 251		3 779 251					

TABLEAU DES DETTES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2019						
DETTE	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	917 124 346	240 000 000	677 124 346					
* Emprunts obligataires	360 000 000	240 000 000	120 000 000					
* Autres dettes de financement	557 124 346		557 124 346					
DU PASSIF CIRCULANT	413 815 617		378 965 839	34 849 778	52 241 987	186 490 220	7 482 489	9 203 984
* Fournisseurs	194 543 252		159 693 474	34 849 778	52 241 987		2 243 203	9 203 984
* Clients créditeurs consignation	14 340 162		14 340 162					
* Personnel	3 967 534		3 967 534					
* Organismes sociaux	14 484 218		14 484 218			14 484 218		
* État	172 006 001		172 006 001			172 006 001		
* Comptes d'associés	1 583 859		1 583 859				1 583 859	
* Autres créanciers								
* Comptes de régular Passif	12 890 589		12 890 589				3 655 427	

TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU RECUES

Exercice Clos au 31 décembre 2019					
TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données					
La banque marocaine pour le commerce et l'industrie	13 500 000,00	Un cautionnement appuyé d'un nantissement de dépôt à terme	Contrat de prêt du 15 Novembre 2016 à Casablanca	Au profit de la filiale Oulmès Drinks Développement dans le cadre d'un prêt contracté auprès de la BMCI	6 572 058,36
* Sûretés reçues					

- (1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.
 Quartier Industriel Bouskoura
 Casablanca

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 561.887.755,88 MAD dont un bénéfice net de 21.303.705,21 MAD.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. au 31 décembre 2019 conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans l'état annexe « Etat des changements de méthodes ».

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société a procédé en 2019 à la création de la société :

* Société Africaine de Boissons et Eaux Minérales S.A. au Burkina Faso détenue à 55 % avec un capital de KMAD 5.512.

Casablanca, le 11 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
 Building a better
 working world
 37, Bd Abdelatif Ben Kaddour
 20 050 Casablanca
 Maroc
 Hicham DIOURI
 Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
 L'instinct de la croissance
 47, rue Allal Ben Abdellah
 Casablanca
 Maroc
 Faïçal MEKOUAR
 Associé

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

(Montants en dhs)	Exercice Clos au 31 décembre 2019	
	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
ENGAGEMENTS DONNÉS		
* Avals et cautions		
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés (vis-à-vis de l'Administration des douanes)	10 000 000	10 000 000
* Une garantie à première demande dans le cadre d'un contrat de prêt en faveur de la filiale Oulmès Drinks Développement avec la BMCI	13 500 000	13 500 000
* Une caution en faveur du MINURSO	187 043	187 043
* Une caution définitive en faveur de la DPEFLCD	272 822	272 822
Direction provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification		
Total (1)	23 959 865	23 959 865
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...		
ENGAGEMENTS REÇUS		
* Avals et cautions		
Client Dépositaire: Limonades Sidi Bannour	1 000 000	NEANT
Client Dépositaire: Yassine Boissons	1 000 000	
* Autres engagements donnés		
Total	2 000 000	

- (1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ÉTAT DES PASSIFS ÉVENTUELS

Exercice Clos au 31 décembre 2019

- Conformément à la législation fiscale, les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 ne sont pas encore prescrits. Les déclarations fiscales des Eaux Minérales d'Oulmès au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes.
- Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations.